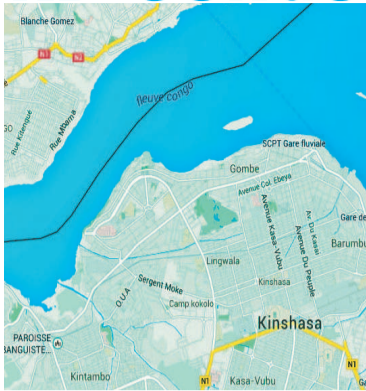


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3303 - LUNDI 27 AOÛT 2018

PRÉSIDENTIELLE

Bemba, Muzito et Badibanga mis hors course

La Céni a rendu publique, le 24 août, la liste provisoire des candidats à la présidentielle du 23 décembre. Six sur les vingt-cinq enregistrés par la Centrale électorale ont vu leurs dossiers être rejetés. Il s'agit de Jean-Pierre Bemba, Adolphe Muzito, Samy Badibanga, Antoine Gizenga, Jean-Paul Moka-Ngolo et de Marie Josée Ifoku. Ils disposaient de quarante-huit heures pour introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle.

Pour Jean-Pierre Bemba, les raisons invoquées par la Céni sont liées à sa « *condamnation par la Cour pénale internationale en mars 2018 à un an de prison et trois cent mille euros d'amende dans une affaire annexe de subornation de témoins* ».

Page 3



Jean-Pierre Bemba



Adolphe Muzito



Samy Badibanga

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le régulateur des médias invité à interdire la campagne électorale précoce

L'Acaj a sollicité l'implication de l'autorité de régulation de la presse en vue d'interdire la campagne électorale précoce et illégale constatée dans les médias. Dans une lettre du 22 août adressée au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, l'ONG l'exhorte à interdire la campagne électorale précoce à laquelle se livrent certains médias dont la Radiotélévision nationale congolaise.

Par la même occasion, cette organisation de défense des droits de l'homme a dénoncé les affiches des candidats postées sur les réseaux sociaux « *comme si la campagne électorale avait déjà commencé* ».

Page 3

DCMP

L'entraîneur Andrea Agostinelli succède à Otis Ngoma

Andrea Agostinelli remplace Otis Ngoma Kondi qui a littéralement reconstruit Daring Club Motema Pembe (DCMP) en deux saisons, réussissant à qualifier cette équipe à deux reprises en Coupe de la Confédération, alors qu'elle se trouvait au creux de la vague depuis plus d'un lustre. Cependant, la direction a pensé revoir les ambitions du club à la hausse.

Otis Ngoma a été promu directeur sportif du DCMP. Engagé pour deux saisons, le technicien italien qui a été présenté officiellement le 23 août arrive avec deux objectifs : remporter le championnat national et la Coupe de la Confédération. Page 4

LÉGISLATIVES NATIONALES

15 222 dossiers de candidature jugés recevables



Les responsables de la Céni rendant publics les résultats de leurs délibérations

Ils sont 15 222 candidats à avoir été validés par la Centrale électorale qui a jugé recevables leurs dossiers de candidatures sur un total de 15 505 candidatures reçues. 283 dossiers ont donc

été rejetés, soit pour cause de candidatures multiples des requérants, soit pour non conformité aux conditions d'éligibilité en application des dispositions des articles de la loi électorale.

Les contestations relatives à la validité des candidatures sont portées devant la Cour constitutionnelle en attendant la publication, d'ici au 19 septembre par la Céni, des listes définitives. Page 3

ÉDITORIAL

Mâ Loango

Très symbolique du rôle que notre Congo entend jouer dans la réappropriation de son passé par l'Afrique centrale a été l'inauguration, en fin de semaine dernière, du Musée Mâ Loango à Dioso. Installé à quelques encablures du grand port de Pointe-Noire, dans le palais d'un des plus anciens royaumes du continent, ce lieu d'exception deviendra à coup sûr dans les années à venir l'un des endroits les plus visités du continent.

Ceci parce que, d'une part, le royaume de Loango joua longtemps, très longtemps même, un rôle majeur dans l'histoire du golfe de Guinée et parce que, d'autre part, c'est de l'embarcadère des esclaves situé sur la côte à proximité du palais où vivait le roi de Loango que partirent, pendant plusieurs siècles, les navires de la traite négrière vers les deux Amériques. Un passé tout à la fois prestigieux et dramatique qui a laissé des traces profondes dans nos sociétés et que nous nous employons à déchiffrer dans toutes ses dimensions.

De la même façon que l'île de Gorée, au Sénégal, est devenue l'un des lieux les plus emblématiques du passé de l'Afrique occidentale qui attire vers lui de plus en plus de visiteurs, de la même façon Mâ Loango deviendra dans les années à venir un point de rencontre vers où afflueront les Africains en quête de savoir sur leur longue et tumultueuse histoire mais aussi les Américains, les Européens, les Asiatiques désireux de connaître, de comprendre ce passé qui leur fut si longtemps caché. Et tout permet de dire aujourd'hui que Mâ Loango s'imposera très vite un centre de recherche vers lequel tous les regards se tourneront.

Ce que nous devons comprendre, au-delà de l'inauguration du Musée de Dioso, c'est que l'Histoire figure au cœur des préoccupations des plus hautes autorités de l'Etat congolais parce qu'elle permet de mieux comprendre le présent et de bien préparer l'avenir. En témoignent à Brazzaville le retour des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza, l'élévation du clocher de la Basilique Saint-Anne mais aussi la renaissance prochaine du Centre des archives nationales. En témoigne aussi, plus au nord, le Musée de Ngolodoua, à Oyo, où sont conservés et présentés les objets clés de la danse initiatique kiebe-kiebe. Déchiffrer l'Histoire est bien un enjeu majeur de ce début de millénaire !

Le Courier de Kinshasa

LUTTE CONTRE EBOLA

Du matériel roulant pour renforcer la surveillance sur le terrain

Une ambulance et treize motos ont été remises au gouverneur de la province de l'Ituri, le 23 août, par le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga Kalenga, dans le cadre de la riposte contre l'épidémie qui sévit dans l'est du pays.

Le ministre a profité de son séjour dans la province de l'Ituri pour visiter, en compagnie du gouverneur, le site de Makeke où sera construit le nouveau centre de traitement d'Ebola (CTE). La même journée, le Dr Oly Ilunga Kalenga s'est entretenu avec les autorités coutumières de Mangina et de Béni. Il les a apaisés et rassurés sur les actions menées par son ministère pour contenir le plus rapidement possible le virus d'Ebola. Accordant une oreille attentive au ministre

gées à s'impliquer davantage dans la sensibilisation de la population.

Au niveau de différents points d'entrée dans les provinces de l'est, la surveillance a été renforcée. Cette question a été au centre d'une réunion entre le ministre des Transports et voies de communication et les équipes du ministère de la Santé pour voir dans quelle mesure organiser la sensibilisation des commerçants aux risques de la maladie à virus d'Ebola au ni-

Situation épidémiologique

Au total, cent trois cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont soixante-seize confirmés et vingt-sept probables. Sur les soixante-seize cas confirmés, neuf sont guéris, trente et un sont hospitalisés et trente-six sont décédés. Treize cas suspects sont en cours d'investigation et deux nouveaux décès de cas confirmés ont été rapportés à Mabalako. Depuis le début de la vaccination, le 8 août, deux mille six cent treize personnes ont été vaccinées, dont



Des soignants s'équipant au centre de traitement Ebola de Mangina dans le Nord-Kivu. © Photo: Florence Morice/RFI

de la Santé, les autorités coutumières ont salué les efforts du gouvernement dans la lutte contre cette maladie. A leur tour, elles se sont enga-

veau des corridors commerciaux à l'est du pays. Jusqu'à ce jour, 715 238 voyageurs ont passé le contrôle sanitaire aux vingt-huit points d'entrée mis en place.

mille trois cent onze à Mabalako, six cent trente-deux à Béni, six cent vingt-six à Mandima et quarante-quatre à Oicha.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE

Bemba, Muzito et Badibanga mis hors course

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a rendu public, le 24 août dans la nuit, la liste provisoire des candidats au scrutin du 23 décembre. Six sur les vingt-cinq enregistrés par la Centrale électorale ont vu leurs dossiers être rejetés. Il s'agit de Jean-Pierre Bemba, Adolphe Muzito, Samy Badibanga, Antoine Gizenga, Jean-Paul Moka-Ngolo et de Marie Josée Ifoku. Ils disposaient de quarante-huit heures pour introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle.

L'attente a été longue le 24 août, jour programmé pour la publication, par la Céni, de la liste provisoire des candidats à l'élection présidentielle du 23 décembre. C'est finalement aux heures indues de la soirée que la Centrale électorale s'est pliée à cet exercice dans un contexte de surchauffe exacerbée par les craintes de l'opposition de voir les candidatures de ses principaux lieutenants être rejetées. Deux heures avant, elle est montée au créneau, via un communiqué conjoint, pour mettre en garde la Céni contre toute velléité de mise à l'écart de certains candidats du challenge présidentiel sur la base d'injonctions politiques. Une recommandation qui, en réalité, ne pouvait faire bouger les lignes. Il ressort du communiqué de la Céni que six candidatures sur les vingt-cinq enregistrées pour la présidentielle ont été re-

jetées après traitement et ce, pour diverses raisons. Il s'agit de celles du sénateur Jean-Pierre Bemba (MLC), d'Adolphe Muzito (Nouvel élan), de Samy Badibanga (Les progressistes), d'Antoine Gizenga (Palu), de Jean-Paul Moka-Ngolo (Mouvement bleu) et de Marie Josée Ifoku (Alliance nationale des élites du Congo).

Les pro Bemba s'insurgent

Comme il fallait s'y attendre, le rejet de la candidature de Jean-Pierre Bemba pour condamnation par la Cour pénale internationale, en mars dernier, à un an de prison et au paiement de trois cent mille euros d'amende, dans une affaire annexe de subornation de témoins, aura suscité l'indignation de sa base politique et de ses pairs de l'opposition. Réagissant à chaud à l'invalidation de son mentor, la secrétaire générale

du Mouvement de libération du Congo (MLC) y a vu une manipulation de la Céni qui aurait reçu des injonctions claires du ministre de la Justice et garde des sceaux pour écarter certains candidats jugés gênants pour le pouvoir. Elle fait notamment allusion à une récente correspondance du ministre Thambwe Mwamba assortie « *des noms des personnes que le chef de l'Etat ne voulait pas voir postuler* » qu'il aurait adressée au président de la Céni.

Tout en affirmant détenir des éléments probants attestant l'interférence de la majorité présidentielle dans le travail de la Céni, Eve Bazaïba s'est dit étonnée de voir une simple lettre d'un ministre, fut-il de la Justice, se substituer à la loi électorale dans l'examen des candidatures. Et d'ajouter que son parti allait « *utiliser toutes les voies du droit pour réclamer* » le droit de Jean-Pierre Bemba à se présenter à l'élection présidentielle et prendra le peuple et toute l'opinion nationale et internationale à témoin. Car pour les cadres et militants du MLC, Jean-Pierre Bemba est bien éligible. Ils font le distinguo entre corruption et

subornation de témoins qui, d'après eux, sont deux délits différents dans le code pénal congolais. « *Jean-Pierre Bemba a été acquitté totalement et la subornation de témoin n'est pas reprise dans la loi électorale* », argumente-on dans les milieux.

Conflit d'intérêt au Palu ?

L'ex-Premier ministre Adolphe Muzito a également subi le même sort. Le candidat de la plate-forme « *Nouvel élan* » a vu sa candidature être rejetée pour conflit d'intérêt avec sa formation politique, le Parti lumumbiste unifié (Palu) qui l'avait, d'ailleurs, suspendu. Une raison qui, selon maints observateurs, ne tient pas debout pour autant que l'incriminé a postulé comme indépendant et non sous la casquette du Palu.

Son dossier, fait-on savoir, ne mentionne nullement le Palu qui a présenté un autre candidat en la personne d'Antoine Gizenga, lui aussi invalidé pour défaut de signature. La personne ayant présenté le dossier de candidature du patriarche n'avait pas qualité, d'après la Céni. « *La Céni ne peut pas s'ingérer dans les dysfonctionnements des partis politiques ni s'ériger*

en tribunal pour interpréter une décision de la justice internationale », fait-on observer.

Autres candidats invalidés, Jean-Paul Moka Ngolo Mpati pour défaut de paiement de la caution de cent mille dollars et Marie-Josée Ifoku Mputu pour n'avoir pas la nationalité congolaise d'origine. C'est pour la même raison que la candidature de l'ex-Premier ministre Samy Badibanga a été recalée. Ce dernier n'aurait pas recouvré sa nationalité légalement après l'avoir perdue en optant précédemment pour une autre.

Finalement, il ne reste plus que dix-neuf candidats dans la course à la présidence de la République. Les candidats dont les dossiers ont été invalidés disposaient de quarante-huit heures à dater de la publication de la liste provisoire, pour introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle. La Haute cour transmettra alors ses arrêts à la Céni au plus tard le 11 septembre et l'institution électorale rendra publique la liste définitive le 19 septembre, conformément au chronogramme contenu dans la loi électorale.

Alain Diasso

LÉGISLATIVES NATIONALES

15 222 dossiers de candidature jugés recevables

Les contestations relatives à la validité des candidatures sont portées devant la Cour constitutionnelle en attendant la publication, d'ici au 19 septembre, par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), des listes définitives.

Après avoir rendu publiques, le 24 août, les listes provisoires des candidats à la députation nationale, la Céni s'emploie, d'ores et déjà, à les afficher au niveau de ses secrétariats exécutifs provinciaux, de ses antennes et sur son site web. Ce sont 15 222 dossiers que la Centrale électorale a jugé recevables, sur un total de 15505 reçus. 283 dossiers ont donc été rejetés, soit pour cause de candidatures multiples des requérants, soit pour non conformité aux conditions d'éligibilité en application des dispositions des articles de la loi électorale.

A l'instar des candidats à la présidentielle dont les dossiers ont été recalés, les postulants à la députation nationale invalidés ont également la possibilité d'introduire un recours à la Cour constitutionnelle aux fins d'un réexamen de leurs dossiers. Ils ont pour ce faire cinq jours suivant la publication de la décision de la Céni pour activer cette procédure de rattrapage en saisissant la Cour constitutionnelle qui, à son tour, dispose d'un délai de dix jours ouvrables pour rendre ses arrêts. Les listes définitives sont attendues le 19 septembre en application des articles 27 et 108 de la loi électorale.

A.D.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le régulateur des médias invité à interdire la campagne électorale précoce constatée

L'appel a été lancé par l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), dans une lettre du 22 août adressée au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac).

L'Acaj a sollicité l'implication de l'autorité de régulation de la presse en vue d'interdire la campagne électorale précoce et illégale constatée dans les médias. « *L'Acaj vous prie de bien vouloir interdire la campagne électorale précoce qui s'observe dans certains médias dont la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC)* », a écrit l'Acaj, dans le courrier signé par son président, Me Georges Kapiamba.

Citant le monitoring réalisé du 14 au 21 août, l'ONG a fait constaté que la RTNC a diffusé « *des reportages relatifs aux activités des partis politiques membres du Front commun pour le Congo et une chanson d'une artiste musicienne dédiée au parti présidentiel* ». Par la même occasion, cette organisation de défense des droits de l'homme a dénoncé les affiches des candidats postées sur les réseaux so-

ciaux « *comme si la campagne électorale avait déjà commencé* ».

L'Acaj a rappelé, à cet effet, à la Csac ses prérogatives telles que définies par la loi. S'appuyant sur l'article 33 de la loi n° 17/013 du 24 décembre 2017, modifiant et complétant la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, l'ONG note que « *le Csac veille au respect du principe d'égalité de production entre les candidats en ce qui concerne la diffusion dans les médias publics de leurs activités, écrits, déclarations ainsi que la publication de leurs programmes* ». L'Acaj a fait savoir également que l'autorité de régulation, qui sanctionne les médias qui ne s'y conforment pas, « *fixe, après concertation avec la Céni, un mois au plus tard avant le début de la campagne, les mesures garantissant une répartition équitable du temps de parole et d'antenne sur les médias publics aux fins de campagne électorale ainsi que le pluralisme dans les médias privés* ».

Lucien Dianzenza

PRODUITS DE BASE

La mercuriale livre les dernières tendances

La stabilité relative de certains produits miniers marchands comme le manganèse et le tantale ne devrait pas occulter une baisse généralisée observée sur le marché international en ce qui concerne plusieurs produits stratégiques.

Les premiers renseignements projettent effectivement une baisse des valeurs de base des produits agricoles et menus forestiers tels que le café robusta et le café arabica au cours de la semaine du 23 au 29 août. Cette tendance est confirmée par la dernière publication de la Commission nationale des mercuriales du ministère du Commerce ex-

L'autre produit qui a remonté la pente après des années de contreperformance est le cacao, avec une hausse sur le marché international à 1,16 dollar américain contre 1,08 dollar le kilogramme. Cette dernière tendance concerne la période du 16 au 22 août. La Commission fait état également de la stabilité des prix d'autres produits de cette première catégorie comme le caoutchouc, la papaine, les écorces de quinquina, la poudre de totaquina et le sel de quinine.

térieur. A travers ce document, l'on y découvre le kilogramme de café robusta et de café arabica, respectivement à 1,59 dollar américain (contre 1,62 dollar) et 1,31 dollar américain (contre 1,43

dollar) dans la période sous examen.

L'autre produit qui a remonté la pente après des années de contreperformance est le cacao, avec une hausse sur le marché international à 1,16

dollar américain contre 1,08 dollar le kilogramme. Cette dernière tendance concerne la période du 16 au 22 août. La Commission fait état également de la stabilité des prix d'autres produits de cette première catégorie comme le caoutchouc, la papaine, les écorces de quinquina, la poudre de totaquina et le sel de quinine.

Sur un autre registre, cette fois les produits miniers marchands, la Commission note une certaine stabilité sur le marché international. Si des produits comme le manganèse et le tantale figurent bien dans cette rubrique « stable » pour la semaine du 27 août au 1^{er} septembre,

avec des prix se négociant respectivement à 2 893,75 dollars américains la tonne et 13,26 dollars américains le kilogramme sur le marché international, l'on signale malheureusement une baisse du cuivre, du cobalt, de l'once d'or, de l'argent et du zinc au cours de la période sous examen. Les derniers prix affichés ont varié de la sorte : 5 942,60 USD contre 6 112,30 USD (cuivre) ; 73 316,25 USD contre 79 913,25 USD (cobalt) ; 38 430,32 USD contre 39 125,29 USD (l'once d'or) ; 432,49 contre 447,91 USD et enfin 2 388,90 USD contre 2 528,30 USD au cours de la période du 20 au 25 août.

Laurent Essolomwa

DCMP

L'entraîneur Andrea Agostinelli succède à Otis Ngoma

Le technicien italien a été présenté officiellement, le 23 août à Kinshasa, par la direction du club dirigé par Hassan Abdallah.

Andrea Agostinelli remplace Otis Ngoma Kondi qui a littéralement reconstruit Daring Club Motema Pembe (DCMP) en deux saisons, réussissant à la qualifier à deux reprises en Coupe de la Confédération, alors que cette équipe était au creux de la vague depuis plus d'un lustre. Cependant, la direction a pensé revoir les ambitions du club à la hausse. Otis Ngoma a été promu directeur sportif du DCMP. Engagé pour deux saisons, Andrea Agostinelli arrive avec deux objectifs : remporter le championnat national et la Coupe de la Confédération.

« A 61 ans d'âge, j'ai presté durant vingt ans comme joueur et cela fait vingt ans que je suis entraîneur de football en Italie. Comme footballeur, j'ai joué avec deux générations de joueurs, celle de Pelé et de Maradona, Cruyff, Platini. En tant qu'entraîneur, je suis passé par toute les catégories en Italie, de la formation jusqu'en série A », a confié le nouvel entraîneur de DCMP. Parlant de sa venue au sein de cette équipe, il a affirmé vouloir réussir comme il l'a fait dans son pays et en Albanie où il a entraîné



Hassan Abdallah entouré par Andrea Agostinelli et Otis Ngoma, lors de la présentation officielle du coach italien

jusqu'en 2016. « Je suis venu au DCMP pour réaliser ce que j'ai fait chez moi en Italie. Aussi suis-je venu avec un staff très motivé. Nous avons envie de travailler et bâtir une équipe compétitive », a-t-il assuré. Andrea Agostinelli est accompagné de ses adjoints, le préparateur physique Basile Matteo et le tacticien Emmanuel Bottoni. Le coach des gardiens de but, Yannick Quesnel, est attendu à Kinshasa avant le 20 septembre.

Ce staff technique a donc

la mission de remporter le championnat de la Ligue nationale de football en 2019 et la C2 africaine. « Avant le début du championnat, notre comité a pris le temps d'examiner notre action durant la saison dernière. Après une analyse profonde, on a pensé opérer des réformes et mettre en place des stratégies de développement du club. Beaucoup nous ont reproché notre silence pendant cette sensible période de recrutement et de préparation. Cela s'explique par le fait que nous voulions tra-

vailer dans le silence en vue d'apporter aux Imaniens des résultats satisfaisants », a souligné Hassan Abdallah. Il a assuré les Immaculés sur le fait que le comité s'est activé afin de construire une équipe compétitive et renforcer le staff technique. Hassan Abdallah a aussi évoqué la discipline dans le chef des joueurs afin de mettre le club dans les normes et améliorer l'esprit du football congolais.

DCMP a lancé sa pré-saison le 24 août, avec les anciens et

des joueurs invités. Le club va aborder la coupe de la Confédération africaine de football avec bien plus d'ambitions et éviter le scénario de l'année dernière, écarté de cette compétition en 16es de finale par la formation de Niefang de la Guinée équatoriale.

Qui est Agostinelli ?

Né le 20 avril 1957 à Ancône, en Italie, il a fait sa carrière de footballeur essentiellement dans son pays de 1973 à 1992. Milieu de terrain, il a fait ses débuts à Lazio, avant de passer à Naples, Pistoiese, Avellino, Modene, Atalanta BC, Lecce, Genoa et Mantoue. Il a raccroché à Lodigiani. Ayant joué dans l'équipe nationale militaire d'Italie, Andrea Agostinelli a aussi été international espoir. Reconverti en entraîneur, il a été pour la première fois sur le banc à Lodigiani, ensuite à Latina en 1992, Astrea, Mantoue Calcio, Pistoiese, Ternana Calcio, Plaisance FC, Naples, Crotone, Triestina Calcio, Salernitana, Calcio Portogruaro-S, Varese et Potenza FC en 2015. Il s'est exilé ensuite à Partizani Tirana en Albanie (2015-2016) et à Skënderbeu Korçë, toujours en Albanie. Il a donc pour objectif d'offrir au DCMP le titre national et le sacre en Coupe de la Confédération en 2019.

Martin Engjimo



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°009-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18 « Relatif au recrutement des agents enquêteurs du Projet Lisungi »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un crédit pour financer le programme LISUNGI-Système de Filets Sociaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer le recrutement des agents enquêteurs pour réaliser les enquêtes socio démographiques auprès des ménages des zones d'intervention du projet.

2. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la sélection de trois cent soixante-onze (371) agents enquêteurs et quarante (40) contrôleurs qui devront réaliser des enquêtes socio démographiques auprès des ménages des zones d'intervention du projet pendant un (01) mois dans les Circonscriptions d'Action Sociale des localités suivantes : Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie, Plateaux et Pool.

3. Sous la responsabilité du Coordonnateur du projet et la supervision directe du responsable suivi évaluation de l'UGP, les agents enquêteurs devront effectuer les principales tâches suivantes :
-effectuer l'enquête en suivant les instructions contenues dans le manuel de l'enquêteur ;
-s'assurer de la conformité et de la qualité des réponses des enquêtés sur le terrain ;
-respecter le temps assigné à l'enquête ;
-respecter les quotas/ nombre de ménages attribués à chaque agent enquêteur ;
-effectuer toutes autres tâches qui leur seront confiées.

4. Les agents enquêteurs seront recrutés pour une durée

d'un (01) mois renouvelable deux fois, par phase de collecte, sous réserve de l'évaluation mensuelle satisfaisante de leurs performances.

5. Les candidats devront avoir un âge compris entre 18 et 40 ans et être issus des établissements et instituts suivants : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Sociologie, géographie), CASP, Institut National du Travail Social (INTS).

6. Pour être sélectionné, les candidats devront satisfaire aux autres critères suivants :

-être titulaire d'un BAC+2 ou équivalent au minimum ;
-démontrer d'une expérience dans la collecte des données qualitative et quantitative ;

-avoir la maîtrise des langues locales de la zone d'enquête sélectionnée ;

-avoir la maîtrise de l'outil informatique, notamment des tableurs (excel, access, ...) ;

-être disponible durant la période de l'enquête ;

-être capable de travailler en équipe et sous pression ;

-assumer la responsabilité de rendre compte régulièrement au responsable hiérarchique des activités menées sur le terrain ;

-avoir une capacité de rédaction.

7. Les dossiers de candidature (comprenant la lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi-Système de Filets Sociaux, le curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copie du diplôme, copies des

attestations de travail) sont à déposer au plus tard le 05 septembre 2018 à 13H00 aux sièges des Circonscriptions d'Action Sociale (CAS), sous plis fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°009-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18, relatif au recrutement des enquêteurs du projet Lisungi », « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures », en précisant la CAS ou la zone d'enquête sélectionnée ;
Il s'agit des CAS suivantes :

-Brazzaville : CAS Makelekele, CAS Bacongo, CAS de Poto-poto, CAS Moungali, CAS de Ouenzé, CAS Talangaï, CAS Djiri, CAS Mfilou, CAS Madibou

-Pointe Noire : CAS Lumumba, CAS Loandjili, CAS Mvoumvou, CAS Tié Tié, CAS Mongo Mpoukou, CAS Ngoyo

-Dolisie : CAS Dolisie 1, CAS Dolisie 2

-Plateaux : CAS de Ngo, CAS de Gamboma

-Pool : CAS Nganga Lingolo/CAS Madibou

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : 00242 06 852 88 09 / 00242 05 577 73 26; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 23 août 2018

Le Coordonnateur,

Alfred Constant KIAKOUAMA.-

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° DC-002-MASAH/PL-SFS/UGP-18 « Relatif à l'acquisition du matériel informatique du Projet Lisungi »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un crédit pour financer le programme LISUNGI-Système de Filets Sociaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du marché n° DC-002-MASAH/PL-SFS/UGP-18 : Acquisition du matériel informatique.

2. Le Projet Lisungi sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en lot unique le matériel informatique ci-après :

-Ordinateurs portables ;
-Imprimantes multifonctions ;
-Tablettes.

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI (dont l'adresse figure ci-après) de 8H00 à 16H00 et prendre connaissance du Document de Demande de Cotation.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière : Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

-Etre en mesure de préfinancer la totalité du coût des fournitures faisant l'objet du présent marché.

Capacité technique : Le candidat doit disposer au moins de 2 agents qualifiés au profil ci-après :

-Justifier d'au moins cinq ans d'expérience générale dans le domaine de l'informatique ;

-Justifier d'au moins 2 expériences portant sur les prestations et les équipe-

ments de même nature que ceux faisant l'objet du présent marché au cours des 3 dernières années.

-Le candidat doit disposer d'une structure assurant la maintenance et l'entretien du matériel, le cas échéant.

Expérience

-Expérience générale : Justifier de l'exécution d'au moins 5 marchés portant sur la fourniture du matériel informatique au cours des 5 dernières années.

-Expérience spécifique : Avoir exécuté au moins 1 contrat portant sur le matériel faisant l'objet du présent marché au cours des 3 dernières années.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un jeu complet du Document de Demande de Cotation en formulant une demande écrite à l'adresse ci-après : Siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien Siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo).

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au plus tard le 15 septembre 2018 à 13H00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents au siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux le 15 septembre 2018 à 13H00 heure locale.

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien Siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (00242) 05 659 07 30 / (00242) 06 653 70 07; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 24 août 2018

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA.-

FOIRE DES PRODUITS ÉGYPTIENS

Une réduction de 25% sur toutes les expositions

La manifestation culturelle et commerciale, qui est à sa quatrième semaine, entend multiplier son pouvoir d'attraction. Sur la place de la mairie de Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville, une réduction de 25% est lancée pour tous les produits exposés.

La crise économique que traverse le Congo n'a pas épargné la septième édition de la foire des produits égyptiens et du Moyen-Orient, malgré la participation d'autres promoteurs, plus d'une dizaine cette année. Ils sont ici à Brazzaville pour faire découvrir, jusqu'au 30 septembre, la culture égyptienne à travers des articles made in Egypt du cosmétique, de la parfumerie, de maroquinerie, du luminaire, de la bijouterie, de la cuisine, des meubles...

Des objets de l'intérieur et de la décoration, les visiteurs y découvrent aussi de l'Égypte moderne : des salons complets, des meubles de chambre à coucher, de jardin, de salle de bain, des tapis décorés pour le salon ; des tableaux ; des mobiliers de bureau ; des rideaux

; des tables et de l'architecture moderne. D'après son promoteur, Karim Megahed, directeur de la société « La maison moderne », cette exposition offre la possibilité de présenter des produits et services à un public intéressé. Il s'agit, a-t-il ajouté, d'un idéal non seulement pour les chaînes commerciales, les grossistes et les détaillants, les grands magasins, les maisons de vente et les boutiques mais aussi pour les architectes d'intérieur et les importateurs.

« Nous ne faisons pas du commerce mais voulons juste valoriser dans les pays africains nos articles qui sont des produits traditionnels. Pour cette période de fin d'année, nous avons décidé de réduire de 25% tous nos prix », a annoncé Karim Megahed.



Visite du stand des tapis (Adiac)

Signalons que la foire des produits égyptiens et du Moyen-Orient bénéficie du soutien du ministère congolais du Commerce et de la mairie de

Poto-Poto. Elle est ouverte jusqu'à fin septembre. Pour les initiateurs égyptiens, cette manifestation de la « La maison moderne » est avant tout

un moyen de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre le Congo et le pays de pharaon.

Fiacre Kombo

CENTRAFRIQUE

Des ONG rejettent l'amnistie des chefs rebelles

Alors qu'il est prévu, aujourd'hui, une rencontre de haut niveau entre l'Union africaine (UA) et les autorités centrafricaines sur l'épineux problème d'amnistie, réclamée par les combattants des groupes armés, des organisations de la société civile se sont opposées à cette idée, le 24 août, à travers un communiqué.

« Il est impensable que des personnes responsables et complices des crimes les plus graves puissent prétendre bénéficier d'une amnistie à la table des négociations. Cette idée doit être écartée et rejetée sans condition par le gouvernement », a déclaré le président de l'Observatoire centrafricain des droits de l'homme, Mathias Morouba.

Dans le communiqué signé conjointement par Amnesty international, Human Rights Watch et la Fédération internationale des droits de l'homme, il est souligné que malgré le fait que cette médiation entre le gouvernement, l'UA et les chefs des groupes rebelles est destinée à mettre un terme aux violences dans le pays, ce dialogue politique ne doit pas avoir un caractère absoudre pour favoriser les criminels de guerre. En effet, ces groupes armés en Centrafrique ont présenté au gouvernement et aux experts de l'UA qui organisent leur médiation plus de cent revendications, dont l'amnistie générale.

Selon le communiqué, les émissaires de chacun de ces groupes rebelles devraient se rencontrer avec les experts de l'UA et le gouvernement, ce 27 août à Bouar, notamment à l'ouest de la Centrafrique. L'objectif est d'harmoniser ces revendications avant de les soumettre aux autorités en vue d'un accord.

« Nous refusons ces mesures et revendications qu'ils ont exigées depuis 2012. Parce que, plusieurs chefs de groupes armés sont cités dans des rapports d'enquête de l'ONU et d'autres sont sous la menace d'un mandat d'arrêt. Et, c'est dans cette optique que la Cour pénale spéciale a été mise en place à Bangui, pour juger les crimes commis depuis 2003 », a ajouté le communiqué.

Il faut noter que soutenues par l'ONU et l'UA, de nombreuses tentatives de médiation ont déjà eu lieu en Centrafrique, depuis le début de la crise en 2012. Sept accords de paix ont été signés sans qu'aucun ne parvienne à un retour au calme. Alors que le pays est ravagé par des combats incessants entre des groupes armés qui s'affrontent pour le contrôle des territoires et leurs ressources.

Rock Ngassakys

Les leaders religieux sollicitent l'implication de la Russie

Les hommes de Dieu ont formulé leur demande en marge de la première conférence interconfessionnelle initiée par les Russes, le 23 août, à Bangui.

Alors que Bangui et Moscou renforcent leur coopération militaire sur le plan politique, la diplomatie russe mène une offensive sur le plan social et cherche à avoir l'avis des leaders religieux qui se sont beaucoup impliqués dans la résolution de la crise dès son origine depuis 2012. Cette rencontre intervient quelques mois après le mémorandum dans lequel les leaders religieux ont appelé à la transparence dans les relations

centrafricano-russes marquées par la présence des instructeurs militaires censés entraîner et fournir les moyens létaux au profit des Forces armées centrafricaines (Faca).

L'unanimité s'est dégagée lors de ces échanges entre les leaders religieux. « Les raisons de la crise en Centrafrique ne sont pas religieuses mais elles sont politiques. Les gens veulent jouer sur la note de religion pour assouvir leur dé-

sir politique », a déclaré le pasteur Nicolas Guerekoyame.

Une déclaration qui converge avec la vision russe portée par le conseiller de Faustin Archange Touadera, Valery Zakharov. « Les raisons de la crise sont criminelles et politiques dictées par l'extérieur », a-t-il accusé, sans citer l'extérieur auquel il fait allusion.

Cette rencontre a l'allure d'un avant-goût qui pourrait, selon les sources proches des russes, chuter par une rencontre au Kremlin entre Vladimir Poutine et les trois leaders religieux.

Les Faca déployées à Dekoa font preuve des valeurs du vivre ensemble

Détachés le 17 août dernier, les éléments de l'armée centrafricaine ont engagé des discussions avec les différentes couches de la population, y compris les forces belligérantes Antibalaka et Séléka, a appris, le 24 août, RJDH par des sources concordantes.

Aussitôt après leur arrivée, les soldats des Forces armées centrafricaines (Faca) prennent langue avec les communautés ainsi que les responsables des groupes armés présents dans la région. L'objectif est de leur parler de leur mission mais aussi sensibiliser cette population à la paix. Cette approche est adoptée dans un contexte où les Faca sont traitées de partisans avant et pendant la crise. Elle témoigne l'appropriation des leçons administrées par les forces de l'Europe (EUTM) qui s'occupent de l'entraînement de cette armée.

Yves Mbétigaza sous-préfet de Dekoa, se félicite des actions irréprochables de l'armée après un long

moment d'absence. « Un adage centrafricain dit : c'est mieux de sensibiliser avant de châtier. C'est une démarche que nous saluons tous car ces discussions avec les autorités locales, la jeunesse, l'association des femmes et aussi les deux groupes armés Anti-Balaka et Séléka de la localité permettent à chaque couche sociale de connaître le travail des Faca et de leur faciliter la tâche. En ce qui concerne les patrouilles, c'est une stratégie militaire pour laquelle nous nous réservons de tout commentaire », a-t-il expliqué.

Ces sources ont souligné un accueil favorable que la population a réservé aux hommes en treillis. « Nous avons

réalisé, pendant l'arrivée des Faca, que la population a vraiment besoin de son armée. Les habitants ont longé les abords de la grande route pour les accueillir avec des feuilles de manguier en mains. Cette image nous a vraiment marqués », a poursuivi cette source.

Freddy Mbosso, un habitant de la localité contacté par RJDH, a salué l'arrivée des soldats. « On en a assez de la guerre, nous sommes vraiment satisfaits de l'arrivée des Faca. Notre seul souci c'est le retour de la paix pour nous permettre de vaquer librement à nos occupations », a-t-il lâché plein d'espoir.

Ce déploiement est la mise en œuvre des promesses faites par le chef suprême des armées, Faustin Archange Touadera, et intervient peu après le mouvement au sein de l'état-major des Faca.

RJDH

CHRONIQUE

Vingtième édition du Sam'Africa

Le Festival Sam'Africa qui va dérouler son tapis pour sa vingtième édition est organisé, chaque année, par l'association Adama 32 à Samatan, dans le département du Gers en France, une équipe pilotée par quinze bénévoles et une centaine d'autres qui interviennent au cours de trois jours de la manifestation d'une grande intensité où la solidarité s'identifie dès le moment de la conception jusqu'à celui crucial du déroulement de la cérémonie.

L'association Adama 32 favorise l'ouverture à la connaissance de l'Afrique par la promotion et la diffusion de ses cultures et de ses arts. Elle développe ainsi des échanges solidaires avec la population africaine dans tous les domaines, en particulier ceux de l'enseignement, l'éducation, la santé et l'agriculture.

Cette équipe solidaire a réussi à s'adjoindre un partenariat très divers, composé autant de financiers que d'annonceurs, donateurs anonymes, d'associations humanitaires, d'exposants et restaurateurs ainsi que de certains acteurs locaux associatifs et intervenants extérieurs qui ont permis que soit conçue une manifestation riche, variée et humainement sans frontière.

L'association et la ville de Samatan ont donc le plaisir de nous convier à cette vingtième édition les 30, 31 août et les 1er et 2 septembre, dans un but bien affirmé d'échanger sur les questions du département mais surtout sur les élans de solidarité envers les Africains.

De nombreux thèmes sont retenus chaque année et pour 2018, l'on s'est fixé sur « Les femmes africaines »

Les organisateurs souhaitent donner à ce thème une signification plus forte, plus profonde et plus humaine. Ils ont, pour ce faire, obtenu le parrainage de Wubayehu Kebede, une femme au parcours professionnel très varié.

Ethiopienne, elle a d'abord été à l'école de son pays puis dans une école française, ensuite dans une école anglaise avant l'université américaine de Paris. Elle s'est retrouvée en missions à Inter service migrants, International criminal tribunal for Rwanda (Arusha et Rwanda), l'European union election observation mission, au Center for development consultancy, à Economic commission for Africa, à l'Unicef, l'Union africaine bureau de liaison, à Africa humanitarian action, à Unicef/Global Fund, etc. C'est dire la double ouverture légitimée par Sam'Africa!

Le thème retenu lui inspire que "Les Africains du continent ou ceux de la diaspora font beaucoup plus que nous faire danser. Dans leurs chansons, ils évoquent les problèmes du continent, soulèvent des cas sociaux et brisent les silences douloureux."

Au programme donc, le 30 août, une soirée préliminaire au cinéma de Samatan, avec la projection du film «Correspondances». S'en suivront, pendant quatre jours, une discussion avec Ciné Palabres et la marraine, l'ouverture du festival par le marché africain, des ateliers de la création, du vernissage, des expositions de l'Office du tourisme, des stages d'adultes et enfants sur la sculpture métal avec Lazare Récup, de danse & percus avec Art'Métiss.

Des concerts avec les groupes tels Païaka pour le reggae, Moonlight Benjamin pour le rythme créole d'Haïti ou les Balafonics Afro brass band au pur son d'Afro beat, l'African salsa orchestra du Bénin. Un Tirage tombola permettra d'espérer des lots bien alléchants et le groupe Belebele Band procédera à la clôture du festival, le 2 septembre.

Somme toute, un rendez-vous à ne pas manquer sous aucun prétexte car prêchant l'absolue nécessité d'envisager les relations avec l'Afrique sous le prisme inévitable de l'interdépendance planétaire. Alors bon festival à tous !

Ferréol Gassackys

BÉNIN

Des Afro-descendants honorent leurs aïeux mis en esclavage

Plusieurs centaines d'Afro-descendants étaient, le 23 août, à la «Porte du non-retour» de la ville historique de Ouidah, une terre de mémoire douloureuse, pour rendre hommage à leurs aïeux capturés, déportés et mis en esclavage, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.



La «Porte du non-retour», plantée au bord de l'océan Atlantique (DR)

Les Afro-descendants sont venus de la Martinique, du Guadeloupe, de la Réunion, des Antilles, de la France métropolitaine, des Etats-Unis et d'ailleurs.

Très tôt le matin du 23 août, plusieurs de ces délégations, accompagnées de certains dignitaires de la ville de Ouidah, ont parcouru avec regrets et tristesses les différentes stations de la Route des esclaves, pleines d'histoire de la traite des esclaves, jusqu'à la «Porte du non-retour», plantée au bord de l'océan Atlantique et pavée pour la circonstance de nombreuses banderoles véhiculant des

messages sur la tragédie négrière.

Sur ces banderoles, on pouvait y lire : « Briser le silence sur la traite négrière et de l'esclavage dans les différentes régions du monde » ; « Ignorer ou occulter des événements historiques majeurs peut constituer en soi un obstacle à la paix et à la réconciliation nationale » ; « Enseigner aux jeunes cette histoire et les faire réfléchir sur les conditions pour une meilleure vivre ensemble ».

A ce lieu très symbolique et plein d'histoires de la traite négrière, les délégations des Afro-descendants ont été accueillies avec ferveur par

le chef suprême des cultes traditionnels du Bénin, Daagbo Hounon Tomadjè Houkpon II. « Nous sommes ici à cette place historique de la "Porte du non-retour" de cette cité de Ouidah pour commémorer nos ancêtres et souvenons-nous d'eux. Nul n'est censé honorer nos ancêtres que nous-mêmes », a scandé Marie Ange Thébaud, Afro-descendante venue de la Réunion.

Cette cité de Ouidah est une côte qui a vu être déportés des milliers de filles et fils d'Afrique, partis pour des destinations lointaines, a souligné la maire de la ville, Célestine Adjadohoun. « Aujourd'hui, nous avons une pensée pour ces femmes et ces hommes car c'est la seule manière de transmettre l'histoire et surtout d'assumer collectivement et pleinement ce passé douloureux dont le souvenir devra nous éviter de verser encore dans les mêmes travers », a-t-elle indiqué.

La commémoration de cette journée du souvenir de la traite négrière et de son abolition a été poursuivie jusqu'à hier par des réjouissances populaires, ponctuées par des expositions et découvertes sur les richesses culturelles et artistiques du Bénin.

La journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition a été instituée en 1998 par l'Unesco, en référence symbolique à la date à laquelle éclata, en 1791, la révolte des esclaves de saint Domingue (actuel Haïti et République dominicaine) au Bois Caiman.

SÉNÉGAL/PRÉSIDENTIELLE 2019

La collecte des parrainages démarre aujourd'hui

L'information a été rapportée, la semaine dernière, par la presse locale, citant le ministre sénégalais de l'Intérieur, Aly Ngouille Ndiaye.

La «fiche de collecte» devant permettre aux acteurs politiques de recueillir les signatures des électeurs disposés à les parrainer sera disponible ce 27 août, selon la même source. Une révision du code électoral adoptée en avril impose désormais aux candidats à la pro-

chaine présidentielle un parrainage représentant au minimum 0,8% et au maximum 1% du fichier électoral général.

Le parrainage était jusqu'ici limité aux candidatures indépendantes.

Les électeurs signataires doivent être domiciliés dans au moins sept régions à raison de deux mille au moins par région. « La liste des électeurs ayant parrainé le candidat doit être présentée sur fichier électronique et en support papier

alors qu'un électeur ne peut parrainer qu'un candidat », selon le code électoral.

Une trentaine de personnalités a déjà annoncé son intention de se porter candidate pour la présidentielle de février 2019. Le président sénégalais, Macky Sall, qui dirige le pays depuis 2012, n'a pas encore annoncé officiellement sa candidature. Cependant, plusieurs partis et mouvements de la mouvance présidentielle l'ont déjà choisi.

DÉCOUVERTE

De la glace sur la lune

Des scientifiques ont confirmé pour la première fois la présence de glace à la surface de la lune, a annoncé, la semaine dernière, l'Agence spatiale américaine (Nasa). L'essentiel de l'eau gelée a été découvert dans l'ombre de cratères situés aux deux pôles du satellite, là où le soleil ne brille jamais et où les températures les plus élevées ne dépassent pas environ -150 degrés Celsius, selon la Nasa.

« Ces dépôts de glace sont répartis inégalement et

pourraient être très vieux », d'après l'agence spatiale. Alors que de précédentes études avaient envisagé la présence de glace sans pouvoir la confirmer, le spectromètre à infrarouge M3 de la Nasa se trouvant à bord de la sonde indienne Chandrayaan-1 en a apporté les preuves.

Les résultats de l'étude sont disponibles dans la revue scientifique « PNAS » parue le 20 août.

Xinhua



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE

Composez *121*4#



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PIRATERIE MARITIME

Un danger pour les économies du golfe de Guinée

Observée depuis quelques temps, la piraterie risque, si l'on n'y prend garde, de rendre infréquentables, par voie maritime, les pays de la région, tout en les plongeant dans une paupérisation économique sans précédent.

Dans la partie de l'Afrique riche en ressources pétrolières, poissonnières et écologiques, la communauté mondiale gagnerait en soutenant les efforts des pays de la région dans la surveillance des eaux territoriales et internationales ainsi que dans la répression des actes illicites en mer.

Car il est difficile pour les pays du golfe de Guinée, au regard de l'amenuisement de leurs moyens, de s'assurer convenablement le contrôle à la fois dans la zone économique exclusive et en haute mer. La disparition récemment d'un tanker au large des côtes gabonaises en est une parfaite illustration des capacités de nuisance des pirates qui écumant la région maritime, située entre le Sénégal et l'Angola, sur l'océan Atlantique.

Il est donc attendu la solidarité maritime internationale, comme cela a été le cas, il y a quelques années, dans la région stratégique de la Corne de l'Afrique. De leurs côtés, les pays du golfe de Guinée sont appelés à appli-

quer les dispositions des textes internationaux parmi lesquels la Convention des Nations unies sur le droit de la mer.

Signée en 1982, cette convention dite de Montego Bay est entrée en vigueur en 1996. Elle commande que les Etats coopèrent pour réprimer la piraterie en haute mer. La République du Congo, avec ses 170 km de côte, a ratifié ce texte maritime en 2008.

Pour le président de l'Association congolaise du droit maritime (Acodm), Eric Dibas-Franck, « il est plus qu'urgent pour les pays du golfe de Guinée de mettre en œuvre les instruments internationaux qu'ils ont ratifiés, notamment la convention de Montego Bay mais aussi de concrétiser plusieurs initiatives au nombre desquelles l'adoption en 2013 par chaque État de la région d'un code de conduite sur les activités illicites ».

A cela s'ajoutent d'autres initiatives régionales, épinglées par le président de l'Acodm, à savoir la décision des pays de la Com-



Navires à quai dans un port maritime d'Afrique (DR)

munauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest et de la commission du golfe de Guinée de créer un centre interrégional de coopération ; celle des chefs d'Etat africains de faire de l'économie bleue un des piliers de leur agenda 2063 ainsi que l'adoption d'une charte dite de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritimes.

« Les États du golfe de Guinée sont tenus de réaliser une véritable domestication de ces dispositifs législatifs et réglementaires, notamment dans la finalisation et la promulgation des lois sur la coordination des actions de l'Etat en mer, partant de leur mise en œuvre. En plus, de solliciter une contribution substantielle des partenaires au développement

car la piraterie maritime constitue un frein au développement », estime Eric Dibas-Franck.

Et de renchérir : « Il est également urgent que certains États développés et organismes tels que l'Organisation maritime internationale continuent à contribuer aux efforts des pays du golfe de Guinée en apportant leur savoir-faire, un soutien technique et matériel ainsi que des financements qui font cruellement défaut aux États du golfe de Guinée ».

Le golfe de Guinée constitue une sorte de réservoir des ressources pétrolières des grands pays producteurs de l'or noir en Afrique subsaharienne. Il s'agit du Nigeria, de l'Angola, de la Guinée

équatoriale, de la République du Congo et du Gabon. Touchés fortement par la crise due à la chute des cours du pétrole sur le marché mondial, ces pays initient des stratégies pour redresser leurs économies. Les actes de piraterie affaibliraient les efforts de relance économique de ces pays qui dépendent en grande partie de l'exploitation pétrolière. Ils empêcheront le bon déroulement des activités d'exploration et d'exploitation de même que celles liées à la commercialisation.

Plusieurs compagnies étrangères, précisément américaines, anglaises, françaises, italiennes, chinoises et autres, exploitent les hydrocarbures – liquides ou gazeux – dans les pays du golfe de Guinée. Il s'avère nécessaire d'épargner cette région des actes de sabotage, de destruction et de piraterie en haute mer.

Le golfe de Guinée dispose, hormis les hydrocarbures, d'un écosystème marin qui contribue à la régulation de la température et à la lutte contre le réchauffement climatique. C'est une zone où se pratiquent également les activités de pêche maritime artisanale et industrielle.

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

La République généreuse

Il y a des images qui frappent : celle diffusée par la presse au lendemain de la rencontre au village Mihété, dans le district de Vindza (Pool), montrant Ntoumi et les membres de la Camp (Commission ad hoc mixte-paritaire) mise en place à la suite de l'accord de Kinkala (23 décembre 2017) en est une. En cavale depuis l'éclatement des violences au sud de Brazzaville, le 4 avril 2016, Frédéric Bintsamou est apparu pour la première fois en public, pour dire sa foi en l'avenir du Congo et reconnaître les vertus de la paix.

Autour de celui qu'il faut peut-être désormais appeler l'ex-chef rebelle, il y avait pour la photo de famille ses proches, parmi ceux qui avaient signé l'accord de Kinkala, et les délégués du gouvernement, les deux parties formant l'institution Camp. Mais une pléiade d'autres collaborateurs de Frédéric Bintsamou, certains portant une barbe bien fournie, parfois blanchâtre, étaient aussi visibles, presque déterminés, peut-

être aussi désabusés par le cours des événements. Il n'y avait pas longtemps, ils tenaient tête à la République et juraient par tous les moyens de continuer on peut dire la lutte. Ils se rendent compte, qu'en face d'eux, l'ennemi s'appelait aussi la République.

Pour ce qui est du discours, disons des desiderata de Frédéric Bintsamou, on peut retenir deux, à titre personnel : son relogement et aussi sa réhabilitation. Avant de reprendre le maquis, il faut rappeler que l'intéressé était auprès du président de la République, Délégué général chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre. Il avait rang de ministre délégué et bénéficiait pour cela des avantages attachés à sa fonction, ses collaborateurs étant eux également logés à la même enseigne.

Au fait, si ses ambitions politiques sont avérées, l'homme aurait pu profiter de cette position, à l'époque, pour sillonner le Congo du nord au

sud, d'est en ouest, pour répandre la bonne nouvelle de la paix. Il s'était plutôt contenté de se retirer dans son « fief » de Soumouna, non loin de Brazzaville, pour exercer des activités agropastorales et en bon berger, entretenir la ferveur religieuse de ses adeptes. Jusqu'à ce que l'élection présidentielle du 20 mars 2016, pour laquelle il n'était pas candidat mais soutenait l'un d'eux, lui donne l'occasion de montrer qu'il était mécontent de ce qu'il se passait au pays ; jusqu'au retour aux violences du 4 avril.

Il n'est pourtant pas interdit de louer le fait que, finalement, Frédéric Bintsamou est accepté, à nouveau de négocier la paix avec la République, et de montrer qu'il est disposé à contribuer à sa consolidation. Il a mis en avant les questions logistiques pour mieux intégrer le mécanisme de retour à la tranquillité mais son discours devrait aussi être celui d'un homme qui implore le repentir.

Demander pardon à ses compatriotes pour le mal qu'ils ont subi du fait de ses prises de position guerrières, jurer de ne jamais plus replonger le pays et sa région natale dans de tels excès de violence, assurer les uns et les autres de sa bonne foi pour accompagner le processus démocratique, voilà, sans être exhaustif, les points saillants d'un homme de paix, qui croit au destin commun de la République à laquelle il semble évidemment attaché.

Car il sait qu'une fois ce qu'il demande sera donné, ce sera à la même République, incarnée par des dirigeants ayant reçu mandat d'elle de s'occuper aussi de toutes les filles et tous les fils du pays que les violences de ces dernières années ont endeuilés et meurtris au plus profond de leur cœur. Parce que les citoyens doivent se montrer dignes de la République et inscrire leur quête du bien-être dans le bannissement de la guerre fratricide.

Gankama N'Siah

ASSAINISSEMENT

Le curage de la Tsiémé préoccupe les riverains

À l'approche de la période des pluies, les riverains de la Tsiémé, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï, redoutent la sortie des eaux du lit de la rivière car elles ont toujours englouti les maisons et autres infrastructures.

L'un des riverains a exprimé l'inquiétude, le 24 août, au député de la troisième circonscription électorale de Talangaï, Pierre Obambi, au cours d'une rencontre citoyenne.

« Nous sommes exposés à un grand danger. La population riveraine de la rivière Tsiémé est inquiète à l'approche de la période des pluies. L'une des passerelles reliant les quartiers 63 et 66 est dans un état de défectuosité avancé. L'Ecole primaire de la Tsiémé ainsi que la Paroisse Saint-Augustin sont dans l'eau.

Pourquoi les pouvoirs publics n'accélèrent-ils pas les travaux de curage de la Tsiémé ? », s'est-il interrogé.

D'autres intervenants ont beaucoup évoqué des questions liées aux délestages de l'électricité, à l'approvisionnement en eau potable et à l'érosion du quartier Ngamakosso. Dans la plupart de

zones et blocs, a indiqué un habitant, les robinets sont secs depuis plusieurs années.

Répondant aux auteurs des ques-

tions, Pierre Obambi a avoué qu'autant que les riverains de la Tsiémé, lui également était préoccupé par tous les problèmes exposés. « J'ai élaboré une feuille de route dans laquelle j'ai recensé presque tous les maux auxquels la population des quartiers 63 et 66 fait face. Je pourrais

vous donner des exemplaires de ce travail. Les moyens financiers font gravement défaut au niveau de l'Etat. Les autorités, à tous les niveaux, sont conscientes de vos difficultés qui sont également les leurs », a-t-il précisé.

Par ailleurs, l'élu du peuple a salué la mobilisation de la popula-

tion pour la circonstance en dépit, a-t-il dit, de la conjoncture économique et sociale difficile. Il lui a rappelé que la démocratie doit être participative, c'est-à-dire le député recueille les doléances de ses mandants, au cours des descentes parlementaires, en vue de les transmettre aux pouvoirs publics. Ces échanges réguliers, a-t-il renchéri, sont rompus à cause de plusieurs impondérables.

De son côté, le chef du quartier 66, Igor Ongagna, a donné un peu plus de précisions sur une question d'un participant, relative au cimetière de la Tsiémé, devenu un refuge de bandits et de reptiles dangereux. Depuis environ deux ans, a expliqué Igor Ongagna, ce cimetière est redevenu une propriété privée de la famille Mingui Mpassi, à la suite d'un procès que celle-ci avait gagné contre l'Etat congolais. En rappel, a-t-il poursuivi, cette famille avait concédé à l'Etat congolais, à cette époque, un hectare de terrain devant être érigé en cimetière mais l'Etat en avait étendu jusqu'à treize hectares.



Les habitants des quartiers 63 et 66 (Adiac)

Roger Ngombé



Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (A l'échelon communautaire CEMAC) N°001/DAGSI/ASP/AAON0/18 FOURNITURE ET INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU A LA BDEAC

1. La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) est l'Institution de financement du Développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comprenant le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

2. La BDEAC envisage d'acquérir sur fonds propres des mobiliers de bureau pour son Siège Social, sis à Brazzaville, République du Congo, suivant l'Avis d'Appel d'offres National Ouvert (à l'échelon communautaire CEMAC) N°001/DAGSI/ASP/AAON0/18.

3. La BDEAC sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires en situation régulière, répondant aux qualifications requises, pour la fourniture et l'installation desdits équipements en un lot unique non séparable

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (AONO) à l'échelon communautaire CEMAC, conformément aux « Règles de passation des marchés des biens, travaux et services pour l'usage de la Banque », tels que définis dans lesdites règles.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent, sur demande écrite, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français contre paie-

ment non remboursable de cent mille (100 000) FCFA, soit 152,45 Euros, (payable aussi bien par chèque et par virement bancaire) tout en spécifiant les références ci-après : Avis d'Appel d'Offres National ouvert N°001/DAGSI/ASP/AAON0/18.
N° Compte bancaire de la Banque : Relevé d'Identité Bancaire (RIB):93002 00001 00000009114 23;
Code IBAN:CG39 93002 00001 00000009114 23;
Code BIC:BDEACGCG.
E-mail : bdeac@bdeac.org

6. Les exigences en matière de qualification sont;

Etre une entreprise spécialisée dans la fabrication, la vente, et l'installation de mobiliers de bureau et être en règle du point de vue administratif, juridique, social et fiscal (fournir la documentation y relative : copies des statuts, quitus fiscal, certificat de non faillite...)

Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins trois (3) projets de nature et de complexité similaire ou supérieure (fourniture et installation des mobiliers de bureau durant les cinq dernières années - les attestations nécessaires sont à fournir).

Disposer du personnel et d'un service après-vente, tel que spécifié dans les données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Présenter les garanties du fabricant.

7. Les offres devront être déposées, sans mention de nom du soumissionnaire sur l'enveloppe principale, sous peine de rejet, au plus tard le 21 septembre 2018 à 14h 00 précises, heure locale, à l'adresse suivante : BDEAC, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, Bureau d'Ordre, 5^e étage, porte 503, Brazzaville, République du Congo. Les offres remises en retard ou par voie électronique, ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes le 25 septembre 2018 à 10 h00 précises, heure locale, en présence des Représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui le souhaitent, à l'adresse suivante: BDEAC, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, Salle 506 au 5^e étage, Brazzaville, République du Congo. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égal à 600 000 FCFA, soit 914,26 Euros, sous peine de rejet.



LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Une distribution en vue des moustiquaires imprégnées

L'atelier sur le macro plan, relatif au projet d'appui à l'organisation de la campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action, s'est ouvert le 23 août à Brazzaville.

La campagne proprement dite débutera en juillet 2019. Tous les acteurs impliqués dans le processus veulent s'y prendre à temps pour cerner les contours liés à l'opération distribution de masse des moustiquaires imprégnées afin que celle-ci soit un succès sur toute

l'étendue du territoire national. « L'objet du projet est de contribuer à la réduction de moitié d'ici à 2021 de la morbi-mortalité imputée au paludisme », a indiqué Coffey Charity Gribbin, représentante de Catholic relief services (CRS), structure chargée

de la gestion des fonds mis à disposition par le Fonds mondial sur ce projet. Selon elle, 90% de ménages devraient être atteints par la campagne en vue.

Le paludisme est, en effet, un véritable problème de santé publique au Congo. Les chiffres évoqués par le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, en témoignent. Toutes les couches

de la population sont exposées au risque de contracter la maladie, les enfants et les femmes enceintes étant les plus vulnérables. « Le paludisme est la première cause de consultation 69,8%, d'hospitalisation 64,8% et de mortalité 18,4%. Pour les moins de 5 ans, le paludisme représente 52,8% de cause de consultation externe, 44,1% des causes d'hospitalisation et 28% des causes de décès

dans les hôpitaux », a-t-il révélé.

Dans l'optique de gagner le combat contre le paludisme, à en croire Florent Balandamio, il est important que tous les acteurs impliqués unissent leurs forces et utilisent avec rigueur les ressources mises à disposition dans un contexte de crise économique et financière. « Le lancement ce jour de la mise en œuvre des activités de la subvention placée sous la gestion CRS est une occasion pour rappeler les obligations des uns et des autres vis-à-vis de la population », a indiqué le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population.

Parmi les structures impliquées dans ce projet figurent, l'OMS, l'Unicef, le Programme national de lutte contre le paludisme, le Comité de coordination des projets financés par le Fonds mondial, la Croix-Rouge. Tous les directeurs départementaux de la santé prennent également part aux travaux de cet atelier qui prendra fin le 25 août.

Rominique Makaya



Le présidium à l'ouverture de l'atelier/Photo Adiac

« Le paludisme est la première cause de consultation 69,8%, d'hospitalisation 64,8% et de mortalité 18,4%. Pour les moins de 5 ans, le paludisme représente 52,8% de cause de consultation externe, 44,1% des causes d'hospitalisation et 28% des causes de décès dans les hôpitaux »

EDUCATION

Les gouvernements africains incités à valoriser la profession enseignante

Dans un communiqué de presse publié récemment par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (Adea), les enseignants doivent adopter l'auto-réflexion et tisser le lien plus profond avec les apprenants en vue de valoriser leur métier sur le continent.

La nouvelle stratégie de l'Adea est de donner aux pays africains les moyens de développement des systèmes d'éducation et de formation qui répondent à leurs besoins émergents et stimulent durablement la transformation socio-économique de l'Afrique, poursuit le communiqué. Le sous-secteur de l'éducation, indique le texte, est confronté à la faible capacité de mettre en œuvre les réformes éducatives, la crédibilité sociale de la profession et au faible niveau de satisfaction professionnelle des enseignants.

Le fil conducteur qui permet aux enseignants de se sentir comme chez eux et une intégrité qui favorise la compassion permet la présence et le niveau d'engagement solide de la part de l'enseignant, demeurant ainsi aux yeux de l'apprenant un influenceur, un facilitateur ou un protecteur respecté digne de confiance.

A cet effet, l'élève doit comprendre la plus grande valeur de l'apprentissage et le fait que cela peut construire ou détruire les sociétés futures, impactant ainsi la durabilité de diverses manières. « La société commencera alors à voir la valeur de cette profession et à agir en conséquence, lorsque l'apprenant est au centre de ses préoccupations et lorsque l'enseignant ressent, agit et dégage une autonomie », explique le communiqué. Le secrétaire exécutif par intérim de l'Adea, Shem Bodo, a rappelé que l'enseignement était une profession permanente dont l'enseignant a besoin d'opportunités d'apprentissage tout au long de la vie. Il a exhorté les gouvernements africains à coordonner tous les acteurs qui appuient la formulation ou la révision des politiques publiques relatives aux enseignants et à l'enseignement afin de passer de l'enseignement à la pédagogie, l'évolution des carrières, des liens étroits avec la recherche et la reconnaissance publique.

Ils doivent également créer un environnement propice à une plus grande collaboration entre les enseignants, les apprenants et les décideurs.

Lydie Gisèle Oko

ENERGIE

La Semaine mondiale de l'eau du 26 au 31 août à Stockholm

Experts, décideurs, innovateurs et professionnels de différents secteurs des pays du monde sont attendus dans la capitale de la Suède pour échanger leurs idées, susciter de nouvelles réflexions et développer des solutions aux défis liés à l'eau.

Organisée chaque année par le Stockholm international water institute depuis 1991, la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm est devenue le point focal annuel des discussions et échanges sur les problèmes mondiaux concernant l'eau. En effet, le rendez-vous de cette année, du 26 au 31 août, est placé sur le thème « L'eau, les écosystèmes et le développement humain ».

Parmi les participants à cette rencontre, on notera la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, qui sera en Suède du 29 au 30 août. À cet effet, elle assistera à la cérémonie de remise du 19e Prix de l'eau de Stockholm, aussi appelé « Prix Nobel de l'eau ». Ce prix récompense chaque année, depuis 1991, des femmes, des hommes ou des organisations ayant œuvré, par leur travail et leurs contributions exceptionnelles, vers un monde plus durable en matière d'eau.

Selon un communiqué de l'Unesco, sa directrice générale sera

l'invitée spéciale de la session de haut niveau dédiée à la construction d'un avenir résilient grâce à l'eau. « La session portera notamment sur le bilan des progrès réalisés dans le domaine de l'eau depuis l'adoption de l'Agenda 2030 pour le Développement durable et de l'Accord de Paris sur le climat. A cette occasion, la directrice générale rappellera le rôle de l'Unesco pour une meilleure gestion des ressources en eau grâce au Programme hydrologique international, au Programme mondial sur l'évaluation des ressources en eau et au travail de la Commission Océanographique intergouvernementale », précise le communiqué.

Retour sur la précédente édition

La Semaine mondiale de l'eau 2017 de Stockholm avait pour ambition d'apporter des contributions à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier la cible 6.2 liée à la mise en place de services d'assainissement pérennes et efficaces. Ainsi, suivant les trois piliers du développement durable, des grands sujets constituent des défis pour la communauté internationale.

Le pilier social concernait l'accès-

sibilité de la réutilisation des eaux usées traitées ; le renforcement des capacités pour une résilience des infrastructures ; la création de nouvelles opportunités pour le développement social et humain. Le pilier économique visait à rendre possible, d'ici à 2030, l'utilisation des eaux usées pour la fourniture d'eau potable ; inciter le financement par le secteur privé d'un assainissement durable ; susciter une approche plus locale de l'assainissement.

Quant au pilier environnemental, un accent avait été mis sur l'augmentation des déchets liquides et solides liés au développement urbain dans le monde qui constituent une opportunité. Pour les participants à cette rencontre, les eaux usées sont des ressources nouvelles et non des déchets dans un monde où l'économie circulaire doit se développer. La réduction de la pollution et la réutilisation des eaux usées traitées nécessitent, selon eux, des approches intégrant la législation, l'économie et la formation.

Cependant, selon l'Unicef, le monde n'est pas encore en voie d'atteindre l'ODD n° 6 : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement ; assurer une gestion durable des ressources en eau.

Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE

Les familles Bakoun, Pembe et Beaussacot ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, grand-mère, Elisabeth Assitou, le mercredi 22 août 2018 et de leur fils, père et oncle Mamadou Diop (tonton Doudou), le vendredi 17 août au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 15 rue Loango, à Poto-Poto.

L'inhumation a lieu ce lundi 27 août au cimetière privé Bouka selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée des corps à la morgue municipale du CHU ;
- 10h00 : recueillement au domicile
- 12h00 : culte en l'église évangélique du Congo (paroisse de Poto-Poto) ;
- 14h00 : départ pour le cimetière ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.



Mme Béatrice Kwale Mandungu,
Mme Laurence Yimbou
Mme Rita Dacosta
Judès Ngatsié,
Trésor Massamba,
Didi Loyindo,
Alfred Mpumbu,
Samy Kiese,

Les familles Kwale, Loyindo, Limbaya et Ekili ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, Sœur, Tante et Nièce Jolie Nadine Massamba, le samedi 18 août 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 22 de la rue Kitengné, quartier la glacière à Bacongo.

Samedi 1^{er} septembre 2018

- 8h : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 13h : départ pour le cimetière de ma compagne.

Que son âme repose en paix.

Pour tout contact : 00242 05 016 67 92.

Les familles Ossoka et Amboua ont le profond regret d'annoncer à Mme Yvonne Issakoyeleyo à Ossonga (Owando), Arnaud Mandza, les familles Owonda, Boma et Donga, Clarisse Wando à Oyo, les parents amis et connaissances le décès brutal de Nestor Assounga, survenu le 23 août, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 120, rue Mbé Talangaï, quartier Manhattan. Référence : arrêt manguier grand lavage sur la rue Ndolo.

La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.

**OFFRE D'EMPLOI**

LE RESTAURANT ILYS recrute des serveurs .

Le dossier de candidature comprenant un CV et une lettre de motivation doit être déposé au n°918, rue Moulanda au Plateau des 15 ans.

Tél. : 06 908 68 01 / 06 618 88 19

Demandez Mme Huguette.

Une adresse pour le weekend

LE BUREAU STV GOMA

Rue Bayonne proche du restaurant Patou à Bacongo

Le pasteur Freddy William Eboungou Italy et l'église Rocher blanc tabernacle ont la profonde douleur d'annoncer au corps du Christ, le décès de la bien-aimée soeur Nadège Ngouani née Gassila, le jeudi 23 août 2018, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au quartier Manianga (arrêt de bus dépôt, Réf. carrière terre-jaune).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DU COLONEL ALAIN BERTRAND AOUE**

-Mercredi 29 août : 18h arrivée du corps à l'aéroport Maya-Maya par le vol régulier Air France, suivie du dépôt du corps à la morgue municipale de Brazzaville.

-Jeudi 30 août :

9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h 00 : départ du corps pour le domicile.

Vendredi 31 août :

9h00 : recueillement à la place des AET suivi d'une exposition à l'esplanade de l'Hôpital central des Armées Pierre-Mobengo

12h00 : messe de requiem en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé ;

14h00 : départ pour le cimetière privé VIP Bouka

16h00 : retour et fin de cérémonie.



Rock Augustin Nguié et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, Henriette Ngambala, survenu le 13 août au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°8 de la rue Okouessé, à Mikalou.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



FONDS ROUTIER

Hausse attendue des tarifs de péage

La nouvelle tarification encore à l'étude devrait varier en fonction du véhicule. Le groupement CCSEC - EGIS, en charge de l'exploitation des routes nationales (RN) 1 et 2, propose pour les taxis 1500 F CFA; mini bus 3000F; véhicule 4x4 6 000F; autobus 7 000 F; camion solo 10 000 F; semi-remorques et grumiers 40 000 F CFA.

Le concessionnaire mène depuis un moment des consultations auprès des parties prenantes, dont la société civile, sur la nouvelle grille tarifaire des péages qu'elle entend instaurer. La nouvelle disposition concerne la concession de la RN1 (Pointe-Noire - Brazzaville, la RN1 bis (Mindouli, Kinkala - Makana) et la RN2 (carrefour Yié - Ouesso). L'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) dénonce déjà l'initiative qui risque, d'après son secrétaire exécutif, Mermans Babounga Ngondo, de pro-

voquer une flambée des tarifs des billets de transport. « Nous félicitons le concessionnaire d'avoir engagé les consultations (...). Ce-

pendant, l'O2CD émet de sérieuses inquiétudes sur les risques d'inflation générés par l'entrée en vigueur de ces tarifs sur les billets de transport et les denrées alimentaires », a averti Mer-



Le poste de péage de Yié (Adiac)

SEC - EGIS à organiser une restitution de la synthèse des consultations au cours d'une concertation « transparente » et « inclusive ». Ces assises, souhaite Mermans Babounga Ngondo, doivent impliquer

En réalité, le projet de cette grille de tarifs remonte à la quinzième session du comité de direction du Fonds routier, tenue le 23 décembre 2016, à Brazzaville. Les participants avaient décidé de mettre sous

toutes les parties concernées avant la transmission de la grille retenue à l'autorité concédante, en l'occurrence le ministre de tutelle.

concession la gestion de la RN1 nouvellement construite (environ 535 km), avec la création de nouveaux postes de péages. « C'est la route qui finance la route », avait martelé le directeur général du Fonds routier.

Ces dernières années, le gouvernement a pu réaliser, dans le cadre de la politique de la municipalisation accélérée, d'importants investissements dans la construction des infrastructures routières. Elenka Obat-Nzengué, le directeur général du Fonds routier, soutenait l'idée de construire des postes de péage afin que les taxes prélevées servent à l'entretien des infrastructures et « à développer d'autres activités à fort potentiel comme les stations-service, les sites touristiques... »

Un poste de péage étant une infrastructure destinée à la collecte d'une taxe routière obligatoire, s'applique aux véhicules ou aux marchandises transportées.

Fiacre Kombo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ELECTION À LA FÉCOFOOT

La commission électorale fait le point des préparatifs à la direction générale des Sports

La structure a décidé de multiplier les contacts avec la tutelle en vue de témoigner sa volonté de communiquer, à chaque étape, sur l'évolution des préparatifs de l'élection prévue pour le 25 septembre.



Les membres de la commission électorale reçus par le directeur général des Sports/Adiac

Les membres de la commission électorale ont officiellement présenté, le 24 août à Brazzaville, leur document de travail à Merlin Brice Lepebé, directeur général des Sports. Il s'agit du plan de travail ainsi que des statuts de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), du code électoral, du guide électoral et de toutes les décisions qu'ils ont prises depuis leur entrée en fonction.

« Nous sommes venus voir le directeur général des Sports pour des raisons de commodité. Les statuts et le code électoral nous obligent à communiquer. Nous

devons communiquer avec la tutelle même si la commission électorale dépend de la Fédération congolaise de football qui est une association dont

« Nous retenons la liste à base des statuts. On ne va pas écarter quelqu'un parce que sa tête ne nous plaît pas. On analyse les dossiers et puis on vous dira lesquels sont retenus pour aller en assemblée générale »

les textes ne demandent pas les injonctions de quiconque. Mais la modestie nous oblige à venir prendre la température du département auprès du directeur général des Sports », a expliqué Didier Potard Mohoussa, président de la commission électorale, à la presse avant de reconnaître que l'homme de la rue pense qu'il y avait comme un nuage entre sa structure et le département.

Le président de la commission électorale de la Fécofoot a loué cette rencontre avec la tutelle, estimant qu'elle a été très bénéfique. « Le directeur général des Sports a été très content de nous recevoir, nous remerciait d'avoir reconnu l'existence de la tutelle », a-t-il déclaré.

Après cette rencontre, les membres de la commission électorale de la Fécofoot seront reçus, le 27 août, par le Comité national olympique et sportif congolais puis demain, la commission annoncera de façon officielle les candidats retenus pour l'élection du 25 septembre.

« Nous retenons la liste à base des statuts. On ne va pas écarter quelqu'un parce que sa tête ne nous plaît pas. On analyse les dossiers et puis on vous dira lesquels sont retenus pour aller en assemblée générale », a souligné Didier Potard Mohoussa.

James Golden Eloué

Jean-Michel Mbono: « J'ai décidé de ne pas me présenter aux prochaines élections fédérales »

De passage à Paris, Jean-Michel Mbono, le président de la Fécofoot, a annoncé aux Dépêches de Brazzaville qu'il ne sera pas candidat à sa succession lors des élections fédérales le 25 septembre prochain pour raisons médicales.

Les Dépêches de Brazzaville : Président, vous souhaitez adresser un message au football congolais. Lequel ?

Jean-Michel Mbono : J'ai décidé de ne pas me présenter aux prochaines élections fédérales pour des raisons de santé. Ce poste de président de la Fédération congolaise de football n'est, à mes yeux, ni une propriété, un apanage ou un privilège. J'estime donc que le moment est venu de passer le flambeau à



la génération suivante.

Et c'est avec fierté que je quitte cette Fédération congolaise de football, devenue une organisation moderne à l'image du siège dont elle est désormais dotée, mais aussi de ses bus, de son ambulance et des deux terrains synthétiques de Dolisie et Massamba-Débat. J'ajouterais à notre crédit les subventions obtenues pour nos clubs.

Le football m'a tout donné et je suis fier de lui avoir rendu, d'abord comme joueur et puis comme dirigeant. Car mon mandat, qu'on le veuille ou non, a donné des résultats.

Et je pense qu'en dehors du feu président Makoundza, aucun président ne peut se targuer d'un tel bilan : depuis 2011, les compétitions nationales ont eu lieu chaque année, le Congo est 83^e au classement Fifa, alors qu'il était 169^e à notre arrivée.

Après des années d'absence sur la scène internationale, le football congolais a retrouvé le goût de la victoire avec les succès de l'AC Léopards, en Coupe de la CAF 2012, puis de la sélection U20 aux Jeux de la Francophonie 2013.

J'ajoute bien entendu les participations aux phases finales de la CAN 2015 et des CHAN 2016 et 2018. Pour finir, de 2012 à 2017, le Congo figurait parmi les 12 premiers pays au classement CAF, permettant la participation de deux clubs en Ligue des champions et deux en Coupe de la CAF.

Je pars donc l'esprit tranquille et souhaite le succès à ceux qui me succéderont. Je ne quitte pas pour autant le football puisque je demeure, jusqu'en 2020 membre de l'organisation du CHAN et membres du cercle des légendes africaines de la Fifa et de la CAF.

C'est désormais avec sérénité et confiance que j'attends le match du 9 septembre face au Zimbabwe, qui sera le dernier de mon mandat.

Propos recueillis par Camille Delourme

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 3^e journée, 2^e division

Silvère Ganvoula est resté sur le banc lors de la victoire de Bochum sur Sandhausen (1-0).

Angleterre, 3^e journée, 1^{re} division U23

Grady Diangana, remplacé à la 63^e, et les U23 de West Ham chutent à domicile face à leurs homologues d'Arse-nal (2-3).

Belgique, 5^e journée, 1^{re} division

De retour dans le onze, Marvin Baudry n'a pu empêcher le deuxième revers consécutif de Zulte-Waregem, défait à Ostende (1-3). Impliqué sur le 3^e but adverse, le défenseur congolais a été averti à la 35^e.

Bulgarie, 6^e journée, 1^{re} division

En quête de victoire depuis la 1^{re} journée, le Chernomorets Varna renoue avec la gagne sur le terrain du Lokomotiv Plovdiv (2-0). Hugo Konongo, titulaire, a été averti à la 31^e.

Roumanie, 6^e journée, 1^{re} division

Sans Dylan Bahamboula, expulsé lors de la 5^e journée, l'Astra Ploiesti l'emporte sans trembler sur la pelouse du Concordia Chiajna (3-0). L'international congolais a écopé de 3 matchs de suspension après son pied haut sur un adversaire quelques minutes après son entrée en jeu face au Dunarea Calarasi (1-1) le week-end dernier.

Ligue 2/5^e journée

A la recherche de son premier succès de la saison, l'US Orléans torpille le Paris FC au stade de la Source (4-0). L'élément déclencheur de cette première victoire est Durel Avounou : aligné à la récupération, l'international congolais ouvre le score à la 9^e minute d'une demi-volée du gauche qui trouve la lucarne. Au retour des vestiaires, il marque le 3^e but de son équipe (54^e) d'un tir du droit placé dans le surlin. Ses deux premiers buts chez les professionnels et une victoire salvatrice pour Orléans.

A l'inverse, ce naufrage est un coup d'arrêt pour le Paris FC de Dylan



Dans le sillage d'Avounou, auteur d'un doublé, l'USO a torpillé le Paris FC de Dylan Saint-Louis, ici au second plan (DR)

Saint-Louis, titulaire.

Lanterne rouge, Nancy n'aura pas réussi à glaner son premier point. Les Lorrains chutent à domicile face à Niort (0-1). Mons Bassouamina, titulaire, a été remplacé à la 79^e. Bidounga (infirmier), Maboulou, Badila et Mabella (choix du coach) n'étaient pas dans le groupe.

Même sentence pour Troyes, défait devant son public par Metz (0-1). Warren Tchimbembé a cédé sa place à la 62^e, tandis que Randi Goteni était en tribune.

Le Havre reste en rade à Brest (0-1). Bevic Moussiti Olo est entré à la 77^e. Alan Dzabana et Fernand Mayembo n'étaient pas retenus par Oswald Tanchot.

Ce samedi, Béziers reçoit Lens, sans Brunalergene Etou, non retenu.

Au classement, le Paris FC est 6^e avec 8 points, sous la menace de Béziers, 9^e provisoire avec 6 longueurs. Orléans, 18^e avec 4 points, Troyes, 19^e avec 3 points, et Nancy, 20^e avec 0 point, ferment la marche.

C.D.

EVOCAION

On l'appelait «Dr Nkeoua»

Ancien sociétaire de Cara, Inter club et As Police, l'ex-Diable rouge football, Guy Armand Nkeoua dit «Dr Nkeoua», décédé le 7 août à Pointe-Noire, a été inhumé le 21 au cimetière privé Ma Campagne de Brazzaville, en présence de sa famille, ses amis, ex-coéquipiers et dirigeants éplorés.

Guy Armand Nkeoua est né le 25 juin 1961, à Brazzaville. Très jeune, il s'illustre au mwana foot avant de se faire remarquer par les dirigeants du Club athlétique renaissance Aiglons (Cara) en 1980. En compagnie de Ngakosso «Tout Bouge», Ngapy, etc., ils forment l'ossature de l'équipe de Cara juniors qui a fière allure à l'époque. Latéral droit offensif, Guy Armand Nkeoua se révèle au grand public en 1983 en marquant plusieurs buts grâce à son tir foudroyant et son sens tactique. Adeptes du one-two, par la finesse de son jeu, la spontanéité de ses tirs et son sens de placement, il va s'illustrer comme

un joueur hors pair. Très tacticien, ses fans le surnommeront «Dr Nkeoua» en 1984, année au cours de laquelle il remporte son premier titre de champion du Congo devant Inter club avec comme entraîneur Madis Madienguila.

International, il va participer à plusieurs campagnes avec les Diables rouges avant qu'il ne se blesse très gravement lors du match Cara-Diables noirs en 1984, match au cours duquel il mit sous l'éteignoir un certain Bakekolo «Kwakara» qui, la veille, avait promis de le réduire en simple infirmier ! Cara avait gagné ce match sur le score d'un but à zéro et le Dr Nkeoua, en dépit de sa blessure, permit à son équipe de conserver son hégémonie sur les noir et jaune.

Après un an d'inactivité due à sa grave blessure, Guy Armand Nkeoua rétabli signe à l'Inter club et participe à l'épopée africaine des sang et or. Reconverti milieu de



Dr Nkeoua/credit photo»DR»

terrain relayeur aux côtés de Jean-Paul Mongo et Gaylord Bongo, Dr Nkeoua devient un élément important du dispositif de son nouveau club. Les militaires qui terrassent les redoutables Kényans du Gor Mahia en 1988, finalistes de

la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe un an plus tôt, sur le score de 4 à 1, et un an plus tard écartent de la compétition les rugueux Nigériens d'Iwuanyawu National d'Oweri. Spécialiste des balles arrêtées, buteur et polyvalent

(il pouvait évoluer à tous les postes de la défense et du milieu de terrain), Dr Nkeoua est sollicité par l'As Police qui prépare la campagne africaine dans les années 2000. Il y participe en y mettant toute sa volonté en dépit de l'élimination des policiers.

Le désintérêt du public et des dirigeants vis-à-vis du championnat national plonge une bonne partie des joueurs dans les oubliettes. Guy Armand Nkeoua n'y échappe pas. Il arrête le football au milieu des années 2000 non sans avoir un brin de regret de ne pas avoir tenté sa chance en Occident pendant qu'il avait les moyens et les aptitudes.

Employé dans une société aérienne à l'aéroport Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire, Guy Armand Nkeoua décède le 7 août à la suite d'un accident cardio vasculaire. Il laisse une veuve et six enfants. Adieu Dr Nkeoua.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Les enfants de la rue, une épine sous les pieds des municipalités

De nombreuses associations à caractère humanitaire qui naissent ici et là, y compris des orphelinats, familles d'accueil et mécènes n'ont cessé de porter leur regard altruiste à l'endroit de ces enfants dits, « de la rue ». Cependant, ce phénomène persiste. Ces enfants sont perçus dans nos villes par petits groupes, errant ça et là, sans but. Triste phénomène qui tend à devenir un vrai fléau social bouleversant ainsi tous les programmes socio-municipaux de gestion.

Et tel qu'il se présente, disent certains observateurs, ce phénomène appelle des nouvelles approches de solutions sinon, il n'en finira jamais. Dans l'idée qui l'animait de voir des enfants grandir bien encadrés, Kofi Annan, l'ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations unies qui vient récemment de nous quitter, disait : « Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité ».

Pour de nombreux observateurs, la constance de ce phénomène proviendrait de diverses causes, à savoir économiques, sociales, culturelles et aussi culturelles.

Les gestionnaires des villes sont appelés donc à combattre à tout prix ce phénomène à travers des méthodes de réinsertion sociale et de nouvelles enculturations car il est l'un des facteurs criminogènes. N'étant plus encadrés dans leurs milieux familiaux, ces enfants sont exposés aux actes qui les mettent en porte-à-faux avec la loi. Ils échantonnent avec des délinquants plus expérimentés et très dangereux qu'eux et cela les conduit plus tard aux actes « regrettables ». Sisto Obondoko, président d'une association œuvrant pour le bien-être des enfants en général et des enfants orphelins en particulier, affirme qu'à Pointe-Noire, ce phénomène devrait avoir une intensité quelque peu faible si toutes les assemblées de Dieu et orphelinats arrivaient à accueillir un effectif raisonnable des enfants de la rue en leur sein. La ville océane, par exemple, soutient-il, regorge au tant de ces milieux sociaux pouvant accueillir et encadrer ces enfants de la rue, mais hélas.

Ces enfants prennent parfois la peine de se coucher expressément dans des endroits publics pour susciter des regards altruistes. Si certains tentent par leurs efforts de briser cette coriace réalité pour faire de petits boulots moyennant une pièce de 50 ou 100 F CFA, d'autres encore, aux heures du soir, errent autour des restaurants de fortune dans l'espoir de s'attraper quelque chose à manger.

Ce phénomène, s'il n'est pas arrêté, contraste avec la loi congolaise n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant. Cette loi dite Potignon met en exergue deux préoccupations essentielles sur l'enfant et son devenir, à savoir « qui est un enfant ? » et « que dit la loi pour les enfants abandonnés ou maltraités ? ».

Il semble qu'avec cette démographie galopante de nos villes, ce phénomène des enfants de la rue ne s'arrêtera pas du tout si de nouvelles stratégies de sa gestion ne verraient pas le jour. Ainsi donc, les gestionnaires des villes ont là du pain sur la planche.

Faustin Akono



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpita), Brazzaville
République du Congo



DIPLOMATIE

L'ambassadeur du Congo au Maroc présente ses lettres de créance au roi Mohammed VI

Le chef de la mission diplomatique de la République du Congo à Rabat, Jean Marie Mowelle, a été reçu, le 24 août au Palais royal, par Sa majesté Mohammed VI.

Nommé par décret présidentiel 2017/133 du 8 mai 2017, l'actuel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo auprès du Royaume du Maroc avait déjà présenté, le 28 février dernier, les copies figurées de ses lettres de créance au secrétaire général du ministère marocain des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ali Lazrak.

Jean Marie Mowelle a été précédemment ambassadeur du Congo

au Nigeria, avec juridiction sur le Bénin, le Togo et le Ghana. Il est le quatrième ambassadeur du Congo en poste à Rabat, après Aimé Emmanuel Yoka (2000-2004), Jean Marie Ewengue (2005-2009) et Valentin Ollessongo (2012-2017). Il prend ses fonctions au moment où, sous l'impulsion du président Denis Sassou N'Guesso et du roi Mohammed VI, Brazzaville et Rabat viennent de donner un nouvel élan à leurs relations diplomatiques.

En témoigne la récente visite du roi chérifien à Brazzaville, du 28 au 30 avril dernier, traduisant ainsi sa forte implication pour la mise en œuvre du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, projet initié par le Congo et adopté par la Communauté internationale, à l'occasion de la Coop22, en novembre 2016, à Marrakech, au Maroc.

Cette dernière visite de travail du roi au Congo avait également donné lieu à la signature de quatorze nouveaux accords de coopération entre les deux pays. La réception du diplomate congolais par le souverain s'est effectuée pendant que les deux parties attendent la tenue, dans les prochaines semaines, de la première réunion d'évaluation de la mise en œuvre de ces nouveaux engagements de coopération.

La Rédaction



Jean Marie Mowelle

MATCH CONGO-ZIMBABWE

Valdo Candido justifie ses choix sur les présélectionnés

Le sélectionneur des Diables rouges a publié la liste des joueurs retenus qui seront en stage du 25 août au 1er septembre. Sur les choix opérés, il a donné son avis.

« Le travail du sélectionneur n'est pas facile. Les choix sont toujours compliqués. Mais c'est à moi de faire le choix et d'en assumer la responsabilité », a indiqué le sélectionneur national, Valdo Candido, lors de la conférence de presse qu'il a tenue le 24 août à Brazzaville. Il a, par ailleurs, souligné que la liste n'est pas exhaustive et peut subir des modifications dans la période allant du premier stage (il y en aura deux) au match prévu le 9 septembre dans la capitale congolaise.

Interrogé sur l'absence des cadres de l'équipe comme Prince Oniangue, le sélectionneur a expliqué que l'option qu'il définit pour ce match est telle qu'il faut s'appuyer sur certains joueurs même s'ils sont tous de bonne qualité. Selon Valdo Candido, les cinq matchs qui restent aux Diables rouges sont considérés comme des finales. « Il nous faut normalement décrocher quinze points sur les matchs en commençant par s'imposer à domicile devant le Zimbabwe », a indiqué le sélectionneur.

Les convoqués Gardiens

- 1- Christoffer Mafoumbi (Blackpool - D3 Angleterre)
- 2- Pavelh Ndzila (Étoile du Congo)
- 3- Chancel Massa (Cara)
- 4- Mavoungou (Cheminots)

Défenseurs

- 5- Marvin Baudry (Zulte Waregem - D1 Belgique)
- 6- Tobias Badila (AS Nancy - D2 France)
- 7- Baron Kimbamba (Real Balompédica Linense - D3 Espagne)
- 8- Fernand Mayembo (Le Havre - D2 France)
- 9- Varel Rozan (Diables noirs)
- 10- Dimitri Bissiki (AC Léopards)
- 11- Saboukoulou (AC Léopards)

- 12- Carof Bakoua (Diables Noirs)
- 13- Julfin Ondongo (AS Otoho)
- 14- Loembe (La Mancha)
- 15- Chancy Danga (Cara)
- 16- Samy Mapembe (Étoile du Congo)

Milieux

- 17- Delvin Ndinga (Sivasspor - D1 Turquie)
- 18- Amour Loussoukou (Stade Tunisien - D1 Tunisie)
- 19- Alexandre Obambot (FC Nantes -France)
- 20- Nkouka (AS Otoho)
- 21- Ibamba (JST)
- 22- Harvy Ossete (Diables noirs)
- 23- Duval Ngoma (La Mancha)
- 24- Prestige Mboungou (Diables noirs)
- 25- Merveil Ndockyt (Getafe - D1 Espagne)

Attaquants

- 26- Guy Mbenza (La Mancha)
- 27- Cabwey Kivutuka (Cara)
- 28- Roland Okouri (Étoile du Congo)
- 29- Droveny Costod (Étoile du Congo)
- 30- Bercy Obassi (AS Otoho)
- 31- Matheus Botamba (AS Otoho)
- 32- Béni Makouana (Diables Noirs)
- 33- Thievy Bifouma (Ankaragucu - D1 Turquie)
- 34- Delarge Dzon (Qarabag - D1 Azerbaïdjan)
- 35- Junior Makiessa (Al Ahli de Tripoli - D1 Libye)
- 36- Silvere Ganvoula (VFL Bochum - D2 Allemagne).

Quelques absents

Prince Oniangue (Caen - D1 France), Jordan Massengo, Bouka Moutou (Dijon - D1 France), Joe Ombadza (La Mancha), Barrel Mouko (DCMP - RDC).

Rominique Makaya

RÉFLEXION

Et Donald Trump dériva ...

Plus les jours passent et plus les nuages s'accumulent au-dessus de la tête du très turbulent président des Etats-Unis, Donald Trump. Apparemment incapable de maîtriser les «tweets» qu'il balance sur le Web et qui sèment le trouble jusque chez ses plus proches collaborateurs à la Maison-Blanche, maniant la menace contre d'autres puissances sans se soucier des conséquences diplomatiques que ces agressions verbales ou écrites auront inévitablement, le successeur du très calme et très pondéré Barack Obama projette de son pays une image pour le moins détestable.

Faut-il en conclure pour autant que les Etats-Unis s'enferment dans une crise intérieure dont rien de bon ne peut sortir ? Certainement pas pour les quelques raisons que voici, recueillies ici et là auprès de fins connaisseurs de la scène politique américaine.

Première raison : Donald Trump est loin, bien loin d'incarner la société américaine dans son ensemble. S'il a été élu il y a deux ans, ce fut de justesse et grâce aux subtilités de la procédure qui commande

ce scrutin puisque son adversaire, Hillary Clinton, avait recueilli plus de voix que lui lors du second tour de la présidentielle. Soutenu par la fraction la plus conservatrice de la société américaine et par des lobbies dont les attaches étrangères sont fortes, il ne représente pas la majorité des citoyens de son pays. Ce qui pourrait lui valoir de sérieuses déconvenues lors des élections de la mi-mandat qui se tiendront dans le courant du quatrième trimestre de la présente année et provoquer, du même coup, un affaiblissement radical de son autorité au sein des institutions fédérales.

Deuxième raison : les défaillances et les départs s'accumulent autour de lui à un rythme jamais constaté jusqu'à présent. Soupçonné d'avoir été élu grâce à l'appui souterrain de la Russie, accusé par d'anciennes compagnes d'avoir tenté d'acheter leur silence en puisant dans les fonds de sa campagne électorale, soumis sans que cela se voit réellement à de multiples enquêtes sur l'origine de sa fortune et les fraudes fiscales qui en auraient découlé, Donald Trump peut à tout instant se trouver confronté à une procédure dite d'«impeachment» qui le contraindrait à

démisionner comme le fit Richard Nixon dans les années soixante-dix du siècle précédent. S'il n'est pas encore mis en cause officiellement, les indices s'accumulent au point que sa crédibilité sur la scène internationale s'affaiblit.

Troisième raison : les excès de langage, les menaces proférées, les soupçons de fraude, les départs précipités autour de lui déstabilisent la très puissante machine fédérale dont les actions conjuguées ont positionné les Etats-Unis en tête des puissances mondiales. Alors que la Chine affirme de jour en jour sa volonté de prendre leur place, que la Russie s'emploie à reconstituer l'empire détruit par la chute de l'URSS, que l'Inde s'organise de son côté pour tirer profit du déclin réel ou supposé de l'Oncle Sam, l'appareil étatique sur lequel repose, à Washington, la position dominante acquise au lendemain de la Seconde Guerre mondiale s'émeut sérieusement des dérives de la Maison-Blanche. Si, d'une manière ou d'une autre, Donald Trump ne rentre pas très vite dans le rang, la haute administration fera en sorte de le neutraliser, voire même de l'écartier du pouvoir.

Quatrième raison et non la moindre : les milieux industriels et financiers qui ont favorisé l'arrivée au pouvoir de Donald Trump dans l'espoir, d'ailleurs justifié, de tirer un grand profit de cette opération, commencent à s'émouvoir sérieusement des effets négatifs de la politique dite de l'«America First» que conduit le locataire de la Maison-Blanche. La montée des tensions économiques et financières avec la Chine - qui devient lentement mais sûrement le premier marché mondial -, la rupture non avouée des liens privilégiés avec l'Europe, la menace d'une crise au Proche et au Moyen-Orient qui déraperait sur une guerre ouverte dans le golfe Persique font craindre aux lobbies de Wall Street un retournement brutal de la situation qui leur coûterait cher, très cher. De là à conclure que Donald Trump pourrait perdre soudain ses appuis, il n'y a qu'un pas auquel certains, et non des moindres, se préparent en douce.

L'Histoire dira si ce qui précède est juste ou relève simplement de l'imaginaire. Mieux vaut cependant y réfléchir tant qu'il en est temps !

Jean-Paul Pigasse